



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

1086

N° _____/MCVT/MEF/DC/SGM/SP-C

Cotonou, le

30 SEPT 2024

COMMUNIQUÉ CONJOINT

Le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, portent à la connaissance des promoteurs et investisseurs privés désireux de conclure un bail à construction avec l'État pour développer des projets d'établissements de restauration et de loisirs (restaurants, bars, snacks, lounges, casinos, boîtes de nuit, salles de jeux, etc.) dans le cadre du projet d'aménagement balnéaire de la route des pêches, que la date limite de soumission des demandes, initialement fixée au 30 septembre 2024 est reportée au 31 octobre 2024 à 17 heures. Le lieu et l'adresse de dépôt restent inchangés.

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports,
chargé du Développement Durable

José TONATO



Le Ministre de l'Économie et des Finances

Romuald WADAGNI